

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS D'HYDRO-QUÉBEC
À GRAME-UDD**

1. **Référence : Preuve du GRAME, GRAME-5 doc. 1, page 13, paragraphe 7.**

Préambule : «...le GRAME considère que les coûts évités, incluant l'ajout de 0,3 cent par kWh pour les émissions de GES, devraient être majorés de 20 % afin d'évaluer les mesures d'efficacité énergétique potentiellement intéressantes.»

1.1 Veuillez justifier la majoration de 20 % des coûts évités.

2. **Référence : Preuve du GRAME, GRAME-5 doc. 1, page 10, paragraphe 3.**

Préambule : «The Commission Panel determines that a GHG emission offset cost of \$3.60/MWh in real 2002 dollars should be used in the analysis of VIGP.»

2.1 Quel est le coût évité utilisé par BC Hydro pour évaluer ses programmes d'efficacité énergétique ? Veuillez produire toutes informations pertinentes.

2.2 Est-ce que le coût évité utilisé par BC Hydro tient compte d'une prime pour les coûts environnementaux ? Si oui, quelle est-elle ?

3. **Référence : Preuve du GRAME, GRAME-5 doc. 1, page 14, paragraphe 7.**

Préambule : «...les coûts évités devraient tenir compte des bénéfices sociaux à long terme...»

3.1 Veuillez définir les bénéfices sociaux cités en référence.